Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une unité d'organisation

L'actuelle Démarche de modernisation (DM) cède la place à une nouvelle unité d'organisation. Placée sous la conduite de M. Dominique Hayoz, actuellement directeur adjoint au Service du personnel de l'Etat de Vaud, cette nouvelle unité aura pour mission principale de fournir un appui aux services dans leurs projets de réorganisation et à intégrer de nouvelles méthodes de gestion.

La DM avait vu le jour durant la législature 1994-1998 pour superviser la réalisation des économies à l'enseigne d'" Orchidée " et le programme de réallocations des ces économies dans le cadre de projets de l'administration. Le Conseil d'Etat a fait le constat que la DM arrive au terme d'un cycle de développement qui a vu le démarrage et la réalisation de plusieurs projets importants, dont ceux touchant aux contrats de prestations, aux démarches qualité et au suivi des projets de réallocations. Ainsi, en ce qui concerne les contrats de prestations, la nouvelle unité fournira encore une activité de conseil, alors que le département des finances reprendra l'assistance technique et financière.

Mais aujourd'hui, c'est le besoin d'un appui technique en matière d'organisation dans l'administration qui est avéré. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat a décidé de créer dès le 1er février 2003 une unité d'organisation rattachée à la Chancellerie d'Etat. L'administration disposera à l'interne d'une instance de conseil en organisation clairement identifiée, disponible, compétente et à un coût contenu, constituant un guichet unique en la matière. Si la principale mission de l'unité est de conseiller et d'appuyer départements et services dans les démarches de réorganisation et de conduite de changements, elle sera aussi appelée à mener des missions organisationnelles sur mandat du Conseil d'Etat ou des chefs de département, de promouvoir et introduire des méthodes de gestion. Elle devra valider et suivre les mandats de conseils en organisation qui seront encore octroyés de manière restreinte à des sociétés externes.

La mise sur pied de cette unité ne nécessite pas la création de postes nouveaux.

Lausanne, le 30 janvier 2003

Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat, 021/ 316 40 42 Dominique Hayoz, directeur de l'unité, 079/ 310 84 27